Questions orales

M. Gray: Madame le Président, les modalités du refinancement feront l'objet de négociations détaillées. Le gouvernement tient en effet à garantir aux employés de Massey-Ferguson, aux 300 fournisseurs et aux 300 marchands qui comptent sur la société—en l'occurrence le secteur de la petite entreprise dont mon ami du parti conservateur a oublié de parler quand il m'a posé une question il y a quelques instants-que Massey-Ferguson s'engagera à respecter certaines normes relatives à l'investissement, à la production et à la recherche et au développement. Le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario insisteront d'ailleurs pour que la société prenne de tels engagements avant d'accorder la garantie dont nous avons parlé hier. Je ne pense pas que mon honorable ami voudrait que je nuise au résultat de ces négociations en divulgant prématurément certains détails qui risquent de faire du tort à notre position lors des négociations. Je signale aussi que la position que nous avons adoptée se rapproche beaucoup de celle qu'avait réclamée les TUA, qui représentent les employés de Massey-Ferguson.

LES RESSOURCES EN EAU

LA VALLÉE DE LA SKAGIT—LE RENVOI DU PROJET D'INONDATION DES ÉTATS-UNIS À LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme le ministre le sait, la Colombie-Britannique a saisi la Commission mixte internationale du projet américain d'inonder la partie canadienne de la vallée de la Skagit. Pourquoi le gouvernement fédéral n'a-t-il pas encore appuyé l'initiative de la Colombie-Britannique?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, des pourparlers sont en cours entre les Américains, les autorités locales et le gouvernement de la Colombie-Britannique. Notre position est bien connue. Ce projet ne nous a jamais enthousiasmés, mais il existe quand même une entente qui lie la Colombie-Britannique. Nous croyons qu'il incombe à la province d'assumer ses responsabilités et de chercher à convaincre les Américains de changer d'idée.

M. Fraser: Madame le Président, le gouvernement n'a pas toujours défendu cette position depuis dix ans, le ministre le sait bien. Si c'est la nouvelle position du gouvernement, il laisse donc la Colombie-Britannique dans une situation extrêmement difficile vis-à-vis les États-Unis. Le ministre fait preuve de bravoure en essayant de défendre l'aspect le moins reluisant des accords canadiens.

Des voix: Oh, oh!

M. Fraser: Je veux savoir si le gouvernement du Canada est maintenant disposé, après tant d'années, à se ranger enfin du côté de la Colombie-Britannique, afin que le gouvernement américain sache que son ordre est nul et sans effet, qu'il n'est pas juste et que nous ne laisserons pas inonder notre vallée.

Allons-nous obtenir une réponse ou le ministre va-t-il seulement chercher à sauver sa peau?

Des voix: Bravo!

M. MacGuigan: Madame le Président, la position du gouvernement a toujours été la même: nous croyons que la question devrait être réglée par voie de négociation. Et nous sommes toujours disposés à offrir nos bons offices à la province de la Colombie-Britannique.

DOUANES ET ACCISE

L'IMPOSITION D'UN DROIT SUR LE MATÉRIEL SCIENTIFIQUE

M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin): Madame le Président, en l'absence du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie, je poserai ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le gouvernement veut bien continuer à assurer le financement de la recherche dans les universités, mais il songerait à imposer un droit sur le matériel et les fournitures scientifiques importés. Le ministre peut-il nous assurer du contraire, car à quoi servirait d'accroître l'aide aux universités si on taxe le matériel qu'elles importent?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, je pense que mon collègue fait allusion à un rapport récent de la Commission du tarif à la suite d'audiences à ce propos. Je crois que mon collègue le ministre des Finances s'occupe d'examiner ce rapport.

L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'OTTAWA—LA MISE EN PLACE DE SERVICES ADÉQUATS

M. Girve Fretz (Érié): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Les dirigeants d'Eastern Airlines et de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton se sont rencontrés aujourd'hui pour discuter de l'avenir des vols directs entre l'aéroport international d'Ottawa et les États-Unis. Néanmoins, aucune décision ne peut être prise tant que le ministre de l'Immigration n'aura pas accepté d'établir les services douaniers voulus. Le ministre peut-il nous assurer que ces services vont être mis en place afin qu'Ottawa ne soit plus une des rares capitales internationales sans vol direct à destination de son voisin et de son marché le plus important, ce qui est vraiment une honte.

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Madame le Président, c'est avec plaisir que je ferai tout en mon pouvoir pour doter Ottawa d'un meilleur service aérien. Nous ne manquons pas de suivre ces négociations de près. Quand viendra le temps de prendre une décision à l'égard des services d'immigration, nous serons prêts à agir. Mais nous devons d'abord attendre le résultat des négociations entre les compagnies aériennes.

M. Fretz: Madame le Président, le ministre va-t-il consulter son collègue, le ministre des Transports, pour obtenir son appui afin que ce projet puisse être amorcé immédiatement sans que nous ayons à attendre dix ans comme pour sa nouvelle politique de main-d'œuvre.